

**COMITE DE PREVENTION DU DOPAGE  
CPD - PV DE LA RÉUNION N° 3  
Conférence téléphonique du 29 juin 2017**

<b>Présidence</b>	Michel MARLE
<b>Présents</b>	Lucile GOVAERE, Michel HUERTAS, Joël JOLLIT, Christiane MILOCHEVITCH, Aline NORA-COLLARD, Martine PREVOST
<b>Excusés</b>	William LONCAN, Jean-Paul RICHEZ, Jacques TUFFIERE

Après quelques problèmes de connexion, les participants parviennent à joindre la conférence téléphonique. Néanmoins, la qualité de la communication est mauvaise et certains propos ne sont pas audibles ou ne sont pas compréhensibles.

## 1/ Adoption du PV du CPD du 4 avril 2017

Le PV du 4 avril 2017 est adopté, sous réserve des précisions et corrections apportées au point 4 ci-dessous.

## 2/ Intervention de Michel MARLE

⇒ Sur le Championnats d'Europe par équipes à Lille

Cette manifestation a généré un travail préparatoire conséquent pour la mise en œuvre des contrôles antidopage en amont, tant avec le délégué antidopage de *l'European Athletics* qui avait des exigences importantes, qu'avec la logistique - les besoins ou les moyens ayant peine à être mobilisés ou couverts dans les temps -.

Ainsi, la mise en œuvre d'un partenariat avec l'AFLD qui devait conduire à une présentation aux athlètes de leur obligation de localisation dans les jours précédant la compétition, n'a pu être réalisée que le jour même de l'ouverture de la manifestation et in extremis après maintes demandes réitérées.

Par ailleurs, le créneau de 20 minutes qui a été alloué le matin même pour pouvoir intervenir devant l'Equipe de France, n'avait ni la correction de l'anticipation et du respect de l'intervenant de l'AFLD sollicité depuis plusieurs semaines pour effectuer cette présentation, ni la pertinence d'un temps suffisant pour parler d'une importante obligation. Rappelons qu'elle a été source dans un passé récent, de sanctions disciplinaires pour deux athlètes de l'Equipe de France auxquels étaient reprochés 3 « no show », et dont certains sont encore parfois en délicatesse avec ce devoir inhérent à leur qualité d'athlète de haut niveau ou du groupe cible de l'AFLD ou de l'IAAF.

Ces points importants seront évoqués au Comité Directeur du 29 juin, la lutte antidopage ne pouvant se satisfaire de propos ouvertement favorables sans que des moyens y soient dédiés, et ceci dans le respect des prérogatives de chacun.

40 contrôles ont été opérés lors de cette compétition. Si le dispositif fédéral était satisfaisant, le nombre de préleveurs affectés à la mission était insuffisant, contraignant certaines escortes du même sexe à surveiller la miction des athlètes en lieu et place du préleveur, afin de réguler les flux dans le poste de contrôle du dopage.

Si cette possibilité est tolérée dans les règles du Standard International pour les Contrôles et les Enquêtes (SICE) de l'Agence Mondiale Antidopage, ce n'est plus la pratique française depuis longtemps. L'importance de la visualisation de la miction, source de tricheries (célèbres ou non), et dont la dernière turpitude en athlétisme remonte à moins d'un an (et a été sanctionnée par l'organe de première instance), ne peut s'accommoder du regard nécessairement pudique d'un non-professionnel que représente l'escorte dont on rappellera le bénévolat par rapport à celui du préleveur indemnisé pour sa mission.

A ces difficultés, s'est rajoutée d'une part l'attitude systématique des Britanniques qui ne se présentaient au contrôle antidopage qu'une heure après la notification, arguant de l'utilisation d'une faculté reconnue, mais qui n'a plus cours en France.

**Nota :** à cet égard, le SICE précité prévoit qu'un délai d'une heure peut-être accordé pour un motif reconnu valable et sous la condition que l'athlète notifié reste pendant ce délai sous la surveillance constante d'une escorte.

D'autre part, la revendication par les Espagnols de contrôles antidopage résultant de la réalisation de plusieurs meilleures performances individuelles, nécessitant selon leurs dires la réalisation d'un contrôle, a plus encore alourdi la tâche.

⇒ Sur le meeting de Paris

L'IAAF qui a déjà éprouvé le sérieux de la FFA sur la mise en œuvre des contrôles au meeting de St-Denis n'a pas dépêché de délégué cette année, faisant confiance au dispositif local.

### **3/ Intervention d'Aline NORA-COLLARD**

Le colloque antidopage organisé à Metz le 12 mai dernier proposait 3 exposés très différents : Michel MARLE présentait « L'intransigeance de la FFA dans la lutte antidopage : prévention et répression », le Dr. Patrick LAURE présentait « Quelle utilité pour les compléments alimentaires dans l'alimentation des sportifs ? », la 3<sup>ème</sup> intervention effectuée par elle-même portant sur « Athlétisme, dopage et corruption : que disent les rapports Pound et Mac Laren ? ».

Seuls 50 participants dont une quinzaine de pompiers assistaient à ce colloque organisé dans l'amphithéâtre du Service Départemental d'Incendie et de secours (SDIS) de la Moselle pouvant accueillir 80 personnes, les quelques *satisfecit* enregistrés sur l'intérêt ou l'organisation n'effaçant pas le regret d'une faible participation.

Martine PREVOST qui a rencontré des difficultés du même ordre, suggère qu'un colloque ne soit pas estampillé antidopage, mais trouve une appellation et un thème plus généraliste de manière à attirer plus d'auditeurs, qui se verront entre autres conférences, proposer celles portant sur la lutte antidopage.

Christiane MILOCHEVITCH a pu constater le même phénomène par le passé.

**Nota** : *par ailleurs, il convient de savoir que les colloques ne sont pas éligibles à des soutiens des Organismes Paritaires Collecteurs Agréés (OPCA), alors que des actions de formation continue le sont.*

En ce qui concerne les compléments alimentaires, il est dommage de ne pas pouvoir bénéficier du support du Dr. Patrick LAURE utilisé pour sa conférence lors du Colloque antidopage de Metz pour convaincre de l'inutilité du recours à cette supplémentation hors avis médical.

Martine PREVOST rattache cette consommation à un phénomène de mode, et le discours de prévention doit continuer et s'accompagner d'une mise en garde sur leur possible contamination par des produits dopants.

Comme corollaire de cette consommation des compléments alimentaires, il faut rappeler qu'il est important de parler des conduites dopantes lors des formations d'entraîneurs et de dirigeants.

Le DTN sera invité pour le prochain CPD, ainsi que Jean-Michel SERRA.

#### **4/ Procédure de validation des diplômes et actions de prorogation de CAD2**

Contrairement à ce qui a été indiqué dans le PV N°2 du CPD du 04/04/2017, dans le §5, au 7<sup>ème</sup> point, il convient d'invalider la première phrase : en effet, même si le diplôme de CAD2 est un diplôme de niveau national, ce sont toujours les Ligues qui ont validé ces acquisitions ou ces prorogations, et il n'y a pas lieu de changer de méthode dans la mesure où elle a donné satisfaction jusqu'à présent. Ainsi, seules les acquisitions ou prorogations de CAD3 relèvent du CPD. L'annexe 2 jointe au présent PV rappelle les principes d'acquisition et de prorogation des diplômes fédéraux antidopage.

## **5/ Tour de table et questions diverses**

### Actions de prévention passées et à venir

Martine PREVOST relate son action de prévention menée lors des Championnats de France Masters à Arles. 350 quizz ont été proposés, 100 stylos et autocollants ont été distribués. Bénéficiant une fois encore d'un bon positionnement au pied du podium, l'action a été appréciée et on a pu constater que les escortes avaient généralement 10/10. Pour les Championnats de France Jeunes à Dreux du prochain week-end, elle propose de glisser un flyer « Le dopage est une drogue » dans l'enveloppe du dossard.

Aline NORA-COLLARD fait part de l'action de prévention menée dans le village des athlètes lors des Mondiaux d'athlétisme scolaire à Tomblaine/54, mise en œuvre sur 2 créneaux d'environ 2h30.

En termes d'organisation, le mauvais positionnement du stand dans un lycée sur l'itinéraire menant du stade à la restauration où les athlètes étaient pressés de se rendre ou de retourner à l'issue du déjeuner a été désavantageux, comme la présence de seulement 3 stands dans le village-animations.

En termes de participation, sur 750 participants, 48 jeunes de 9 nationalités ont ainsi été sensibilisés à travers l'explication du déroulement d'un contrôle antidopage, le renseignement d'un quizz en 10 questions extrait du quizz de l'AMA, la présentation du triptyque de l'AMA, ou le recueil de leurs représentations à partir du flyer « Le dopage est une drogue » (cf. en Annexe 1, le détail de cette action). Il n'y avait pas de goodies à distribuer.

Christiane MILOCHEVITCH qui sera déléguée fédérale lors des Championnats de France espoirs et nationaux à Albi, souhaite obtenir de nouveaux QCM pour les formations ainsi que des bracelets. Elle a par ailleurs récemment rencontré le nouveau directeur régional Occitanie de la DRJSCS. Ainsi au vu des besoins et des actions mises en œuvre, il est décidé de commander 1000 stylos (halte au dopage) ainsi que des autocollants et des bracelets. Les membres du CPD sont invités à réfléchir à d'autres outils qui pourraient être utilisés.

### Souhait d'intervention du CPD lors des colloques, formations et stages

Michel MARLE indique avoir reçu 3 demandes de colloque.

Il fait part de la participation à un colloque en région parisienne de Bernard AMSALEM qui a fait intervenir Florent LACASSE pour témoigner de son dopage et de la manière de se réhabiliter.

Michel MARLE est invité à intervenir début septembre au CREPS de Poitiers avec des représentants du Ministère des sports et de l'Office Central de Lutte contre les Atteintes à l'Environnement et à la Santé Publique (OCLAESP).

Lucile GOVAERE rappelle une expérience passée de présentation de la lutte antidopage lors d'un stage pour les jeunes qui étaient très intéressés, et souhaite également que les CTS puissent être sensibilisés.

Martine PREVOST considère aussi qu'il faut absolument profiter des formations d'entraîneur, et continuer d'intervenir dans les « stages Jeunes » en s'assurant du concours des CTS, qui en réalité craignent parfois de ne pouvoir répondre à toutes les questions. Elle suggère de rendre obligatoire la participation à un colloque sur la prévention du dopage dans les actions de validation des diplômes Dirigeant Entraîneur Officiel sur une Olympiade. Mais la discussion fait valoir que ces colloques ne semblent avoir aucun impact sur les athlètes et les entraîneurs et qu'ils servent juste aux institutionnels à justifier de la mise en œuvre de leurs actions dans le cadre de leurs objectifs.

Joël JOLLIT a été invité es-qualité de préleveur à un séminaire antidopage à destination de professionnels (police, gendarmerie, préleveurs...) co-organisé par le Correspondant InterRégional AntiDopage (CIRAD) de Bordeaux et l'OCLAESP et dont 2 représentants ont évoqué la mission.

La recherche sur les procès-verbaux des préleveurs et les rapports des délégués fédéraux peut commencer en septembre ; 2 binômes sont prêts à opérer les saisies à l'aide du tableau, des menus déroulants et des consignes du cahier des charges afin de travailler plus vite et plus facilement. L'étude implique néanmoins de pouvoir travailler 2 ou 3 jours d'affilée de manière à avancer et ne pas interrompre trop souvent le travail rigoureux de saisie.

### RECAPITULATIF DECISIONS/ACTIONS

<b>ACTIONS</b>	<b>QUI ?</b>
Commande de bracelets et autocollants	Michel MARLE
Réflexion sur d'autres outils de prévention	Tous les membres
Fixation d'une date pour débiter la recherche sur les PV des préleveurs et les rapports des délégués fédéraux	Date commune Michel MARLE, Christiane MILOCHEVITCH, Joël JOLLIT, Lucile GOVAERE et Aline NORA-COLLARD

Michel MARLE  
Président

Aline NORA-COLLARD  
Secrétaire

## ANNEXE 1 - PV N° 3 CPD DU 29/06/2017

### Tenue d'un stand de prévention du dopage lors des Championnats du monde scolaires d'athlétisme à Tomblaine les 26 et 27/06/2017



dangers du dopage » et livre « Courir vers la gloire »)



pas », quiz 10 questions (en haut), et flyer « le dopage vous marque à vie »



intégral (en haut - 36 questions en 3 langues), flyer « le dopage est une drogue », cartes bleues et roses (à droite) => différentes affirmations pour susciter la discussion (seul le haut-niveau est concerné par le dopage, pour réussir il faut se doper, je dois faire tout ce que mon entraîneur me dit...)

Initialement prévu pour 4 demi-journées, le stand n'a été opérationnel que durant 5 heures environ sur 2 créneaux de 2h30. Le stand Prévention du dopage a de plus été confronté à la présence de 2 stands ludiques : la voiture-tonneau de la Prévention Routière et un jeu d'Ultimate à envoyer dans un panier... Cela a donc suggéré l'idée de rendre le stand plus attractif par la création de jeux... ce qui pédagogiquement est aussi un bon outil de sensibilisation et/ou de mémorisation (élaboration en cours). A noter que deux autres membres de la Commission Régionale Médicale Ethique et Antidopage (CORMEDETHAD) de la Ligue du Grand Est s'étaient portés volontaires pour participer à la tenue du stand (un médecin du sport et une psychologue), la durée écourtée du village-animations n'ayant toutefois pas permis cette participation effective. A noter encore que la présence lors du 2<sup>ème</sup> créneau de Didier VAREECKE, Président de la

Commission Nationale des Jeunes de la FFA, a montré l'utilité et la plus grande efficacité d'une animation du stand à 2. Qu'il soit ici encore une fois remercié pour son aide substantielle.

Sur 750 jeunes, 48 de 9 nationalités ont été sensibilisés : 4 Brésiliens, 1 Italien, 4 Portugais, 4 Bulgares, 1 Anglais, 2 Turcs, 5 Espagnols, 10 Suisses, 17 Français) en français, anglais ou espagnol :

\*\*18 ont renseigné le quizz dopage en 10 questions extrait du quizz de l'AMA (et traduits en plusieurs langues sur le site de l'AMA),

\*\*15 ont bénéficié d'une présentation du triptyque de l'AMA sur les « dangers du dopage »

\*\*10 ont souhaité connaître le déroulement d'un contrôle antidopage

\*\*4 ont été invités à livrer leurs représentations à partir du flyer « le dopage est une drogue

\*\*1 a souhaité des précisions sur la nature des produits (caféine et cannabis).

Tous se sont vus remettre le triptyque de l'AMA « les dangers du dopage » dans l'un des 3 idiomes précités et les Français un livret de l'INPES « Examen, sport : se doper ou pas ».

**ANNEXE 2 - PV N°3 DU CPD DU 29/06/2017  
POUR MEMOIRE**

**MODALITES D'ACQUISITION ET DE PROROGATION DES QUALIFICATIONS  
ANTIDOPAGE**

<b>FORMATION DE DELEGUE AU CONTROLE ANTIDOPAGE</b>			
Fonctions	Code SIFFA	Conditions	Classement Club
<b>Délégué Escorte 1<sup>er</sup> degré</b> Niveau Départemental	CAD1	Formation théorique d'environ 2 h sur le CAD avec contrôle des connaissances par QCM	8 Points
<b>Délégué Fédéral 2<sup>ème</sup> degré</b> Niveau Régional	CAD2	Avoir fait une action effective de pratique en tant que Délégué Escorte lors d'un un contrôle	15 Points
<b>Délégué Expert 3<sup>ème</sup> degré</b> Niveau National	CAD3	Avoir fait deux actions effectives de pratique en tant que Délégué fédéral lors de contrôles Validation de la fonction faite par la FFA	21 Points

<b>PROROGATION DES DIPLOMES DES DELEGUES CAD</b>			
Fonctions	Code SIFFA	Conditions	Code AFS
<b>Délégué Escorte 1<sup>er</sup> degré</b> Niveau Départemental	CAD1	- Une action théorique « d'actualisation » des connaissances de la fonction des délégués CAD ou un Colloque sur le contrôle antidopage	ICA
<b>Délégué Fédéral 2<sup>ème</sup> degré</b> Niveau Régional	CAD2	- Une action théorique « d'actualisation » des connaissances de la fonction des délégués CAD ou un Colloque sur le contrôle antidopage	ICA
		- Soit une action pratique effective lors d'un contrôle antidopage dans la fonction de Délégué fédéral ou dans la fonction de Délégué Escorte.  - Soit 1 action de pratique par simulation sur le terrain lors d'une compétition stade ou hors-stade qui sera assurée et contrôlée par un Délégué CAD3	ECA
<b>Délégué Expert 3<sup>ème</sup> degré</b> Niveau National	CAD3	- Une action théorique « d'actualisation » des connaissances de la fonction des délégués CAD ou un Colloque sur le contrôle antidopage	ICA
		-Soit une action effective sur un contrôle antidopage dans la fonction de Délégué fédéral  -Soit une action de formation en tant que formateur CAD dans sa Ligue.	DCA